

l'air, sur le corps électrisé, tandis que l'autre partie du fluide neutre décomposé, reste sur le conducteur ; de sorte que l'état d'équilibre reste, en définitive le même que si le corps électrisé avait partagé son électricité avec le conducteur. Toutes les expériences faites sur l'électricité jusqu'à ce jour, s'expliquent très-bien, au moyen de cette théorie : tandis que l'autre nous force à admettre des contradictions. Lecteur, c'est à vous de juger, quelle est celle qui n'a que le mérite d'une simple assertion.

Cette théorie développée, donnons maintenant le *modus operandi* du paratonnerre. Un nuage électrisé passe-t-il au-dessus de l'édifice, le fluide de l'appareil se décompose, une partie est refoulée dans le sol et l'autre s'échappant par la pointe, va neutraliser l'électricité du nuage, et par là empêcher l'explosion. Il peut arriver, quelquefois, que l'appareil ne fournisse pas une quantité suffisante d'électricité, pour neutraliser celle du nuage, alors seulement, il y aura explosion : mais ce ne sera que par accident et exception. Maintenant, pour faire comprendre à Mr. le Docteur que sa théorie n'est pas admise par l'universalité des physiciens, comme il nous l'affirme bien gratuitement, s'il m'était permis de lui donner un conseil, je lui dirais de lire les ouvrages de Montferrier, de Pécelet, de l'abbé Pinault, de Despretz, et le mémoire de M. Gay-Lussac que l'on trouve dans les *Annales de chimie*. Il verra que ce n'est pas seulement par le plaisir de la nouveauté qu'on a adopté cette dernière théorie. Il est bien vrai que ce n'est pas la nouveauté qui constitue la vérité d'une assertion : mais convenez aussi que ce ne sera pas son ancienneté ; ainsi je trouve ridicule, permettez-moi cette expression, Mr. l'Éditeur, de condamner des opinions qu'on ne connaît pas, seulement parce qu'elles sont nouvelles, surtout dans des sciences fondées sur les expériences.

Je recommande beaucoup, comme Mr. le Docteur, l'usage des paratonnerres, mais je recommande en même temps de leur donner un conducteur beaucoup plus gros qu'un fil de fer. Mon adversaire n'a pas dit un mot de cette partie de ma communication ; serait-ce parce qu'il a trouvé juste la remarque que je faisais ; dans ce cas, il eût été obligé de le déclarer ; car son influence, justement méritée, pourrait porter quelques-uns de nos concitoyens à se servir de semblables conducteurs ; ce qui pourrait causer, comme je l'ai déjà dit, de graves accidens.

Je suis très-respectueusement,

Mr. l'Éditeur, votre très-humble serviteur,

....17 Août 1841.

UN AMI DES SCIENCES.